



Dénonciation calomnieuse suite à plainte

Par **armenie27**, le **15/10/2008 à 14:32**

bjr,

une collègue de travail a porté plainte contre X, en me suspectant fortement (elle a cité mon nom) suite à des dégradations sur son véhicule sur notre lieu de travail en juillet 2007. J'ai été entendu par la gendarmerie la semaine dernière. Bien-sûr, elle n'a aucune preuve, ni aucun témoin. Je suis bafouée et mon honneur en a pris pour son grade.

Du coup, j'en ai parlé dans toute l'entreprise.

Bcp de monde m'a conseillé de porter plainte contre elle pour dénonciation calomnieuse. Comment lui donner une bonne leçon? Comment lui faire bien comprendre qu'elle a le droit de porter plainte (sa voiture étant rayée) sans donner 1 nom???

Merci de votre réponse.

Je suis enceinte et très affectée par cette situation.

Très cordialement